



Avis d'Appel d'Offres Ouvert International N°2024-001/DG-SONATUR/PRM du 26-02-2024

Financement : Budget SONATUR, exercice 2024

Objet : Travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou).

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert international direct fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR).
2. Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 et de 04,5 km de voiries bitumées du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou). Les travaux sont répartis en deux lots comme suit :
  - Lot 1 : travaux de 14,5 km de voiries en terre des sections 736, 1094 et 1095 du site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou) ;
  - Lot 2 : travaux d'aménagement et de bitumage de 4,5 km de voiries en enduit superficiel bicouche sur le site SONATUR de Silmiougou (Commune de Ouagadougou).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Aucun soumissionnaire en groupement ou seul ne pourra être attributaire de plus d'un lot.

Le budget prévisionnel est de : un milliard sept cent cinquante millions (1 750 000 000) FCFA TTC pour le lot 1 et deux milliards deux cent vingt-quatre millions (2 224 000 000) FCFA TTC pour le lot 2.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder deux cent quarante (240) jours pour chaque lot.

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert direct tel que défini aux articles 53 et suivants du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de

passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres ouvert direct au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés à la Direction Générale de la SONATUR sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : le chiffre d'affaire moyen des trois (03) dernières années, la ligne de crédit, etc. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert direct complet au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la SONATUR 1<sup>er</sup> étage du bâtiment annexe sis Avenue Kwamé N'Krumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 ou retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000 ) FCFA pour le lot 1 et de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA pour le lot 2 à la caisse du siège de la SONATUR au rez de chaussée du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Nkrumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Au secrétariat de la Direction Générale de la SONATUR 1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal sis Avenue Kwamé N'Nkrumah 03 BP 7222 Ouagadougou 03 Tél. : 25 30 17 73 / 74 Fax : 25 31 87 19 chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 30 au plus tard le 25 avril 2024 à partir de 9 h00 T.U en un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles.  
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trente-cinq millions (35 000 000) FCFA pour le lot 1 et de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA pour le lot 2.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 25 avril 2024 à partir de 9h00 dans la salle de réunion de la SONATUR.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ouagadougou, le \_\_\_\_\_

Le Président de la Commission  
d'Attribution des Marchés

Boureima OUATTARA